



EDITO

Le capital-investissement a pris une nouvelle ampleur avec le rapprochement des activités du Crédit Agricole et du Crédit Lyonnais au sein du pôle Capital Investissement du Groupe désormais organisé autour de trois métiers : Crédit Agricole Private Equity, société de gestion pour compte de tiers, dédiée au financement en non-coté des PME à leurs différents stades de vie, Idia, le spécialiste des activités haut de bilan dans les secteurs agricoles et agroalimentaires, et enfin Sodica, société de conseil en Fusions et Acquisitions spécialisée sur les entreprises moyennes. Avec plus de 900 sociétés financées à ce jour par Crédit Agricole Private Equity, IDIA et les sociétés régionales de capital-investissement, le groupe Crédit Agricole est leader dans l'accompagnement des dirigeants de P.M.E. Nos experts allient imagination et proximité afin de répondre à toutes les problématiques actionnariales.

Jean-Frédéric de Leusse,
Directeur de la Banque
de Détail à l'International
et du Pôle Capital Investissement
de Crédit Agricole SA.

Notre Conseiller Expert :
Anne ULRICH • 02 47 39 84 59
anne.ulrich@ca-tourainepoitou.fr



DE LA TOURAINE
ET DU POITOU

www.ca-tourainepoitou.fr

Capital-investissement

Financer son développement



Accélérer le développement de son entreprise, la transmettre, en reprendre une... Grâce à l'essor du capital-investissement, nombre de dirigeants franchissent le pas. La connaissance du tissu économique régional et la proximité sont deux des atouts des structures dédiées du Crédit Agricole, qui participent au capital de près de 900 entreprises...

suite page 2

Bourse

Un marché réglementé désormais unique

Exit le Premier marché,
le Second marché et le
Nouveau marché.
À la Bourse de Paris,
place à Eurolist...

suite page 3

Europe

Les perspectives de croissance pour 2005

Le pic du cycle mondial étant maintenant
derrière nous, la croissance européenne
sera-t-elle capable de résister en 2005 ?
Anne Beaudu, économiste à Crédit
Agricole S.A. répond...

suite page 4

Financement

Assurer le développement de son entreprise

Au cœur de l'économie régionale, les PME sont loin d'être isolées. Pour les soutenir dans leurs projets de croissance ou de transmission, elles peuvent compter sur le capital-investissement, en plein essor.



Au cœur de l'économie régionale, les PME sont loin d'être isolées. Pour les soutenir dans leurs projets de croissance ou de transmission, elles peuvent compter sur le capital-investissement, en plein essor.

Les PME au cœur du marché

Né dans les années 50 aux États-Unis, le capital-investissement (ou private equity) a permis de financer nombre de grands noms de l'économie moderne (Microsoft, Apple, Intel, Federal Express...). Sa fonction ? Financer des entreprises non cotées qui ont besoin de capital pour se développer, qu'il s'agisse d'entreprises en création (capital-risque), de PME déjà rentables mais qui ont besoin d'accroître leurs fonds propres (capital-développement), ou, de plus en plus, d'entreprises qui sont appelées

à changer de mains (capital-transmission ou LBO).

Un mode de financement qui, au fil des années, s'est démocratisé dans l'Hexagone. Rare dans les années 70, durant lesquelles les premières structures se sont créées, peu répandu dans les années 80, le capital-investissement a connu son réel essor dans les années 90. Un engouement qui ne s'est pas démenti après la bulle technologique des années 1999-2000 et qui a permis de financer en fonds propres pas moins de 1 700 entreprises françaises en 2003, à hauteur de 3,6 milliards d'euros. Sur ce total, 2 milliards ont été consacrés au capital-transmission et 785 millions au capital-développement.

Fait intéressant, pas moins de 44 % des investissements (en valeur) ont concerné des PME-PMI réalisant moins de 100 millions d'euros de chiffre d'affaires. Une tendance qui s'est

encore confirmée en 2004, avec 1,81 milliard d'euros investi au premier semestre dans 799 entreprises (selon les statistiques produites en septembre dernier par l'Afic, l'Association française des investisseurs en capital), le meilleur niveau atteint par le marché depuis le premier semestre 2000. Ce qui représente un ticket moyen de l'ordre de 2,3 millions d'euros... Si tant est qu'une moyenne puisse avoir du sens quand on parle de capital-investissement, puisque les sommes en question vont des quelques centaines de milliers d'euros apportés lors de la création d'une start-up technologique jusqu'aux centaines de millions investis dans le cadre de la reprise en LBO d'une grande société... Au Crédit Agricole, les interventions en capital-investissement aux côtés d'un entrepreneur commencent à partir de 150 000 euros !

Objectif transmission

On le voit, la palette d'intervention du capital-investissement est extrêmement large. Mais dans quel cas faire appel à ce mode de financement, et quels instruments financiers utiliser ? Les cas les plus fréquemment traités en région par les équipes du Crédit Agricole sont la transmission d'entreprise, qui nécessite souvent la présence d'un financier pour permettre au repreneur de lever une dette d'acquisition, le rachat d'ac-

tionnaires minoritaires (succession, divorce, départ d'un associé...), l'injection de capitaux en vue d'un développement (un produit, une action commerciale, un outil de production), voire l'OBO.

Ce dernier cas, l'Owner buy-out, assez récent, répond à une double problématique pour l'entrepreneur : développer sa société tout en diversifiant son patrimoine. L'OBO consiste en effet à ouvrir son capital à un parte-

Le conseil
du 

Faire une opération de capital-investissement avec un apporteur de fonds ne consiste pas seulement à mobiliser des capitaux. Partager son capital avec un financier n'est pas anodin. Comme dans un mariage, il est important de choisir un partenaire reconnu, solide et partageant les mêmes valeurs. Acteur du développement de votre région et partenaire financier de référence, le Crédit Agricole promeut des valeurs de croissance régionale, de profitabilité et de pérennité de l'entreprise.

naire financier et ainsi réaliser une partie de son patrimoine professionnel pour investir dans un projet personnel. Et cela, sans pénaliser le développement de son entreprise, comme, par exemple, par une réduction de capital. Les instruments les plus classiquement employés, dans ce cas comme dans les autres opérations de capital-investissement puisque les opérations portent sur le haut de bilan, sont les produits liés aux actions (ordinaires, à dividende prioritaire...) et aux obligations (convertibles...).

La proximité avant tout

Autant de cas et de produits que les professionnels du capital-investissement au Crédit Agricole traitent au quotidien. Ainsi en région, dix structures régionales investissent au capital d'entreprises qui ont besoin de renforcer leurs fonds propres. Elles détiennent aujourd'hui un portefeuille de près de 500 participations, pour une valeur de quelque 150 millions d'euros. Leur approche est très orientée vers les PME, parfois

avec des expertises sectorielles (sans exclusive) en fonction de la zone concernée.

Accompagner vos projets

La qualité première de ce réseau régional, par nature, est la proximité, ses professionnels étant proches au quotidien des entrepreneurs aux côtés desquels ils ont investi, les aidant à développer leur affaire. Le ticket apporté par ces structures va, en général, de 150 000 à deux millions d'euros. Elles peuvent intervenir en co-investissement avec les structures nationales, renforçant ainsi les capacités d'investissement dans le capital des PME.

Le Crédit Agricole couvre l'ensemble des besoins de financement des entreprises à tous les stades de leur développement (capital-risque, développement et transmission), avec des infrastructures nationales et régionales qui démultiplient les possibilités d'accompagnement des différents projets des entrepreneurs. Cela permet d'envisager toutes les opérations de haut de bilan, d'accroître le potentiel



Jérôme Caillaud
Président de La Baule Nautic,
négociant en vente de bateaux.

Comment êtes-vous entré en contact avec l'univers du capital-investissement ?

Jérôme Caillaud : Pendant deux ans, j'ai cherché à reprendre une entreprise, avant de tomber sur La Baule Nautic dont le dirigeant cherchait un successeur. Assurer seul son rachat n'était pas possible. J'ai donc contacté plusieurs capital-investisseurs, sur les indications de mon expert-comptable. J'ai été très agréablement surpris par la façon dont Uni Expansion Ouest (une des dix structures régionales de Capital Investissement de Crédit Agricole) a traité le dossier. J'attends d'eux qu'ils me conseillent en chemin car la solitude du chef d'entreprise n'est pas anodine...

Quel conseil donner à un entrepreneur désireux de reprendre une entreprise ?

J.C. : Le plus difficile est probablement de trouver « LA » société cible. Il est également important de faire le tour de ses compétences, d'analyser sa motivation, sa personnalité mais aussi l'acceptation de son entourage. Une fois l'opération réalisée, il est trop tard pour se rendre compte qu'on s'est trompé !

d'investissement par le biais de co-investissement entre les structures du Groupe et la réalisation du projet. Tout entrepreneur désireux d'exposer son pro-

jet peut en parler à son chargé d'affaires entreprises, qui le mettra en contact avec l'expert le plus à même de répondre à sa problématique. ■

Bourse

Un marché réglementé désormais unique

Depuis le 1^{er} janvier 2005, les quelque 800 entreprises cotées à la Bourse de Paris sont rassemblées au sein d'une cote unique baptisée «Eurolist».

La création du marché réglementé unique vise à apporter une meilleure lisibilité aux investisseurs. Trois compartiments ont été créés à cette occasion : un compartiment dédié aux entreprises françaises, un deuxième réservé aux entreprises de la zone euro et un dernier destiné aux entreprises internationales. Ces entreprises sont soumises

aux mêmes règles de communication financière, définies par l'Autorité des marchés financiers (établissement d'un prospectus, notamment).

Afin que les actionnaires puissent plus facilement les identifier, les valeurs françaises sont réparties en trois groupes de capitalisation : les «blue chips», qui regroupent les entreprises dont la

capitalisation est supérieure à un milliard d'euros, le groupe des valeurs moyennes (entre 150 millions et un milliard d'euros), et le groupe des petites valeurs (capitalisation inférieure à 150 millions d'euros).

Deuxième axe de cette réforme : mettre en place en faveur des petites et moyennes entreprises (soit 85 % des sociétés cotées

sur le marché français) un dispositif spécifique destiné à accroître leur visibilité et à dynamiser leur liquidité. Une nouvelle gamme d'indices leur est désormais dédiée. En outre, un label d'experts en valeurs moyennes a été mis en place pour les intermédiaires financiers qui s'engagent à accompagner les petites et moyennes entreprises tout au long de leur parcours boursier.

La réforme a également prévu d'apporter de nouvelles possibilités de financement aux entreprises européennes avec la création d'un nouveau marché non réglementé, Alternext. ■

En un clic,
découvrez rapidement
 votre **nouvel**
 espace entreprises
 actualité
 actualité

<http://www.ca-tourainepoitou.fr/Entreprise/>

**POUR LA GESTION DE VOS
 COMPTES EN LIGNE
 LE SEUL NUMÉRO QUI COMPTE,
 C'EST LE NUMÉRO 1.**

**CRÉDIT AGRICOLE
 BANQUE D'UNE ENTREPRISE
 SUR TROIS⁽¹⁾**

**1^{RE} BANQUE POUR LA
 CONSULTATION DE SITES
 SUR INTERNET⁽²⁾**

**POUR EN SAVOIR PLUS,
 CONTACTEZ
 VOTRE CHARGÉ D'AFFAIRES**

Crédit Agricole. Le sens de l'entreprise.

(1) en taux de pénétration commerciale en France en 2003.
 (2) en nombre de visiteurs uniques en juin 2004.

la lettre
 du Crédit Agricole

Éditeur :
 Uni-Éditions
 22 rue Letellier
 75739 Paris Cedex 15

Réalisation :
info
 marchés

Directeur de la Publication :
 Jacques Brière

Rédacteur en Chef :
 Violaine du Châtellier

Rédacteur en Chef :
 J.-P. Mocchi, A. Beauvu, A. Derambure

Dépôt légal : à parution

Perspectives

2005, année charnière, année décevante ?

En 2005, la croissance européenne pourrait retomber en dessous du potentiel. Conséquence : la remontée des taux courts et longs pourrait être plus tardive que prévu... Explications d'Anne Beauvu, économiste à Crédit Agricole SA.

Si le thème majeur en 2005 semble être celui du « retour à la normale » (de la croissance, des marchés financiers...) pour les États-Unis et l'Asie, dans la zone euro, le thème sera plutôt celui de l'autonomie de la croissance. Car la transmission de l'accélération des exportations à la demande interne se fait difficilement. La zone euro a eu du mal à négocier la flambée des prix du pétrole et, surtout, l'appréciation de l'euro.

L'Europe sous influence

À cela, il faut ajouter le fléchissement de la demande mondiale. Sans ce stimulus, la croissance européenne ne semble pas capable de maintenir une dynamique supérieure au potentiel (croissance attendue à 1,6 % seulement en 2005, après 1,8 % cette année). L'orientation des dernières enquêtes dans l'industrie semble aller dans ce sens. Il faudra donc parier sur le dégonflement des prix du pétrole (et

avec de l'inflation) et au moins sur la stabilisation de l'euro pour pouvoir compter à nouveau sur une accélération de la croissance après le trou d'air qui a commencé à se dessiner au troisième trimestre 2004.

Dans ce cas, réveil de l'emploi et de la consommation, rebond de l'investissement (jusqu'ici modeste) et du commerce intra-zone pourront prendre le relais, dans un contexte financier toujours très favorable. En effet, il semble peu probable que la Banque centrale européenne puisse justifier un resserrement monétaire agressif (2,50 % attendus fin 2005); quant aux taux longs, ils resteront handicapés par les doutes sur la croissance et la faiblesse des anticipations de resserrement monétaire.

Depuis le point bas du cycle à la mi-2003, la France était redevenue le moteur de la croissance européenne. La reprise profite surtout ici de l'accélération de la demande interne et surprend par son ampleur, puisqu'on atteint 2,9 % de croissance sur un an à

la mi-2004. Cette performance repose en particulier sur la consommation, à relier à un marché de l'emploi moins dégradé qu'ailleurs, mais surtout à la forte expansion des crédits et aux effets « richesse dérivés » du boom immobilier. Cependant, la reprise de l'emploi tarde trop pour permettre à la consommation exceptionnels atteints au premier semestre. Après une correction brutale au troisième trimestre 2004, la consommation devrait donc revenir en 2005 sur des rythmes plus compatibles avec l'évolution des revenus.

Moindres profits

Du côté des entreprises, le potentiel d'accélération de l'investissement semble modéré, tant ce dernier a rapidement répondu au rebond des profits depuis la mi-2003. Le caractère toujours aussi accommodant des conditions financières devrait cependant compenser le léger ralentissement attendu du côté des profits. En revanche, après un stockage record en 2004, la contribution des stocks est attendue dans le rouge en 2005. Au total, cette année, la France devrait petit à petit rentrer dans le rang (croissance attendue autour de 1,8 % en 2005, après 2,2 % en 2004). ■

